



25 NOVEMBRE 2025 : JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES FEMMES

Ce samedi 22 novembre, nous manifestons avec et pour les femmes du monde entier : celles qui sont victimes des violences machistes, des conflits armés, des famines, des spoliations de terres et de leurs biens naturels, des gouvernements réactionnaires et des états théocratiques. Avec toutes celles qui ne peuvent pas parler, dont les voix sont étouffées, qui subissent des violences sexuelles, des tortures et des mutilations. Nous rendons fémage à toutes les femmes, les filles, les personnes LGBTQIA+, à toutes celles qui souffrent et qui luttent, en dépit des risques encourus. À toutes celles que nous avons perdues.

Les violences et l'impunité des agresseurs persistent. 8 ans après l'élection d'Emmanuel Macron en plein #MeToo, les victimes ne sont toujours pas crues, la plupart des plaintes sont classées sans suite. Le parcours judiciaire revictimise bien souvent les femmes et constitue un obstacle à la sortie de la violence. La baisse drastique du financement public des associations d'accompagnement des victimes constitue un obstacle supplémentaire.

Le 27 aout 2025, la fondation des femmes alertait sur les 6,7 millions d'euros de pertes nettes (par rapport à 2024) déjà subies par les associations interrogées accompagnatrices.

Les violences sexistes et sexuelles surviennent partout, tout le temps : dans nos espaces familiaux, sur nos lieux de travail et d'études, dans l'espace public, y compris sur Internet, dans les transports, dans les établissements de soin, les cabinets gynécologiques, dans les maternités, dans les ateliers des chaînes d'approvisionnement des multinationales, les commissariats, les centres de rétention, dans les milieux du théâtre, du cinéma, du sport, de la musique, du journalisme, en politique... Ces violences sont présentes dans tous les milieux sociaux. Elles prennent racine dans le patriarcat et se situent au croisement de plusieurs systèmes d'oppressions.

Ainsi, les femmes les plus touchées par ces violences sont celles qui souffrent déjà de multiples oppressions : les femmes victimes de racisme, d'antisémitisme, d'islamophobie, les femmes migrantes, sans papiers, les travailleuses précaires, les femmes sans domicile et autres femmes précarisées, les femmes handicapées, les femmes grosses, les femmes lesbiennes et bi, les femmes trans, les femmes travailleuses du sexe et celles victimes de trafic et d'exploitation sexuelle.

Sans autorisation de travailler, les femmes étrangères – dont les demandeuses d'asile – sont très vulnérables aux réseaux d'esclavage moderne [cf. *les travailleuses migrantes dans le sud de la France qui récoltent les fruits dans des conditions de travail intolérables pour des salaires incertains, aux conditions de vie insalubres et victimes de violences sexistes et sexuelles (réf. Emmanuelle Hélio sociologue et Basta sans les travailleurs migrants)*], de prostitution, de proxénétisme et de traite des êtres humains.

- En France, en 2024, c'est encore plus d'un féminicide tous les trois jours commis par un conjoint ou un ex-conjoint. Des femmes assassinées parce qu'elles sont femmes.
- Le nombre de femmes victimes de violences dans le couple et le nombre d'enfants co-victimes ne diminuent pas, tout comme ceux des viols ou tentatives.
- Toutes les deux minutes une personne est victime d'agression sexuelle ou de tentative d'agression sexuelle. Un viol ou tentative de viol a lieu toutes les 6 minutes. Seules 6 % des personnes portent plaintes.
- 230 000 femmes majeures déclarent avoir été victimes de violences sexuelles (viols, tentatives de viol, agressions sexuelles). 85 % des victimes de VSS sont des femmes et des filles (réf. gouvernement et observatoires des VSS faites aux femmes).
- La quasi-totalité des agresseurs sont des hommes (97,3 %).

Une femme en situation de handicap sur cinq a été victime de viol au cours de sa vie. 50 % des lesbiennes et 75 % des bi ont été confrontées à des violences dans l'espace public. 85 % des personnes trans ont déjà subi un acte transphobe.

Cela inclut : harcèlement de rue, menaces, violences sexuelles, mais aussi refus d'accès aux soins ou aux droits. Les violences institutionnelles médicales et administratives sont d'autant plus inacceptables lorsqu'elles touchent des populations largement affectées par la précarité et par certaines infections telles que le Covid ou le VIH, comme c'est le cas des personnes trans. Dans certains cas, les violences transphobes et trans misogynes peuvent aller jusqu'au meurtre. C'est malheureusement le cas chaque année en France (avec deux transféminicides confirmés sur l'année 2024).

- **Les femmes âgées de plus de 70 ans ne sont pas prises en compte dans les enquêtes sur les violences, elles représentent pourtant 21% des féminicides.**
- **Sur les lieux de travail plus de 8000 viols ou tentatives ont lieu chaque année et un tiers des femmes subissent du harcèlement sexuel.**
- **Également victimes des violences patriarcales, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année, en majorité au sein de la famille.**

La montée de l'extrême-droite en Europe et dans le monde constitue une menace majeure pour les droits des femmes. Ces droits sont attaqués dès que l'extrême-droite est au pouvoir. En France, le danger de son accession au pouvoir n'est pas écarté. Depuis quelques temps, l'extrême-droite prétend lutter contre les violences faites aux femmes. Sous couvert de défendre certaines d'entre elles, elle exploite la question des violences sexistes à des fins fémonationalistes (positions racistes, xénophobes, transphobes), ne s'indignant que selon l'origine, la nationalité ou la religion réelle ou supposée des agresseurs. Le RN n'est pas favorable au droit à l'avortement et n'a pas soutenu son inscription dans la charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne.

Dans ce climat délétère, les femmes portant le voile sont de plus en plus souvent la cible d'agressions dans la rue, dans les médias, comme dans les discours politiques. Les groupuscules fascistes attaquent régulièrement des militantes et militants sans réaction des pouvoirs publics. Derrière les slogans et les postures prétendument féministes, l'extrême-droite ne défend ni la liberté des femmes, ni leur émancipation, ni l'égalité, et se désintéresse profondément de la réalité et des droits des femmes qui luttent dans le monde.

Le 29 octobre 2025, le Sénat a voté définitivement la proposition de loi modifiant la définition pénale du viol et des agressions sexuelles en intégrant la notion de non-consentement. Le Rassemblement national (dont 5 députés

gardois) et l'Union des droites pour la République (dont le 6ème député gardois) sont les seuls à avoir voté contre la proposition de loi.

Sans politique publique à grands moyens, sans prévention et sans éducation, les hommes continueront de perpétrer des violences.

Les organisations féministes, syndicales et associatives exigent une loi-cadre intégrale contre les violences sexistes et sexuelles, comme en Espagne.

3 milliards d'euros sont nécessaires pour la mettre en œuvre, avec notamment :

- **Une Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (ÉVARS) effective partout ;**
- **L'arrêt immédiat de la baisse des financements et un rattrapage du budget des associations qui accompagnent les victimes et assurent l'éducation populaire sur les questions de violences et d'égalité femmes-hommes ;**
- **L'accès à un accompagnement pour toutes les femmes victimes de violences (soutien juridique, psychologique, accès aux soins et au logement, aide à l'insertion professionnelle, etc.) ;**
- **La formation des professionnels et prévention avec des campagnes de sensibilisation du grand public pour faire reculer la culture du viol ;**
- **La protection de tous les enfants ;**
- **Une amélioration du parcours juridique ;**
- **La prise en charge des soins des victimes avec remboursement à 100% des soins psychologiques ;**
- **La création de centres de prise en charge 24/24h ;**
- **La prise en compte des violences obstétricales et gynécologiques.**

Toutes les solutions ne viendront pas des institutions et nous ne devons pas tout attendre d'elles, faute de quoi nous risquons d'attendre très longtemps. Nous devons tout mettre en œuvre à notre échelle, à l'échelle de nos organisations associatives, syndicales ou politiques, sur nos lieux de travail et d'études, à travers l'éducation de nos enfants, pour éradiquer les violences faites aux femmes, aux enfants et aux minorités de genre.

Tant que l'une d'entre nous n'est pas libre, tant que les violences patriarcales s'exerceront sur une seule d'entre nous, nous lutterons !

Contre les violences faites aux femmes, aux filles, aux enfants et aux minorités de genre, contre les violences sexistes et sexuelles, mobilisons-nous partout le samedi 15 novembre, le jeudi 20 novembre, le samedi 22 novembre et le mardi 25 novembre 2025 !

Premiers signataires : Coordination féministe nîmoise, ... [associations, syndicats]

Avec le soutien de : [organisations politiques]